

**RAPPORT DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE THEME :
L'ISLAM DANS LES SOCIETES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.
DEFIS ET REPNSES,
Dakar 4 au 5 février 2008**

Ce colloque a été organisé par la Fondation Konrad Adenauer en collaboration avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, au Sénégal les 4 et 5 février 2008 à Dakar, sous le haut patronage de son Excellence M^e Abdoulaye WADE, Président de la République du Sénégal.

Ont participé à cette manifestation, des chercheurs venant de la Côte d'Ivoire, de l'Afrique du Sud, du Niger, du Nigeria, de la République Démocratique du Congo, du Mali, de la Tanzanie et du Sénégal. Ont également pris une part active aux travaux d'honorables sénateurs et députés, des chefs religieux musulmans et chrétiens, des membres du Comité préparatoire du Sommet de l'OCI, des représentants des associations islamiques et des leaders d'opinion de la société civile, des professionnels des médias, des représentants des ministères concernés, d'autres directions spécialisées des démembrements de l'Etat sénégalais et de participants de la République d'Allemagne.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M^e Ousmane NGOM, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Décentralisées de la République du Sénégal qui a prononcé une importante allocution sur le problématique du colloque.

Auparavant, d'illustres personnalités ont délivré leurs messages sur les enjeux et défis de l'Islam dans les sociétés de l'Afrique au Sud du Sahara, confrontées au discours de radicalisme religieux dans le processus de modernisation. Leurs allocutions ont également abordé l'apport de l'Islam à la civilisation universelle tout en mettant en relief les valeurs de paix, du respect des droits humains et les multiples défis qui interpellent la dynamique de la modernité et de la promotion de la démocratie face au radicalisme religieux tempérés par l'influence de l'Islam confrérique.

Ont pris la parole :

- le Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, le Professeur Abdou Salam SALL ;
- Le Dr Karstern Dümmel, représentant Résident FKA à Dakar ;
- M. Steffen Erdle, siège FKA, Allemagne ;
- Professeur Ismaël DEME, représentant régional de la Ligue Islamique Mondial (LIM) ;
- Professeur Dr Hans Peter MAYER, Député européen sur « le rôle du christianisme dans la culture politique européenne ».

Après l'ouverture solennelle, le Professeur Abdou Aziz KEBE de l'UCAD, Coordonnateur du Comité Scientifique, a fait l'introduction générale du colloque. Il a passé en revue les quatre sous-thèmes afin d'explicitier la problématique posée par le thème principal « l'Islam dans les sociétés de l'Afrique subsaharienne défis et réponses ». Il a également cerné les orientations que devraient prendre les

travaux et les éclairages attendus sur la dynamique de la modernité des rapport entre Islam et paix, liberté justice et respect des droits humains.

1. Spécificité de l'Islam vécu dans les pays de l'Afrique subsaharienne

La pénétration de l'Islam en Afrique depuis le 11^{ème} siècle, l'apport de l'Islam à la compréhension de l'histoire du Continent africain, les mutations vécues dans les différents pays étudiés étaient au centre des quatre communications présentées respectivement par le Professeur Amadou Tidiane DIALLO du Sénégal, le Professeur HUSSEII Abdou du Nigéria ; - Mme Shamin DAUDI de la Tanzanie ; le Professeur Abdoukader TAYOB de l'Afrique du Sud ; le modérateur des débats était le Professeur Mamadou NDIAYE de l'Université de Dakar.

Les quatre communications ont des caractéristiques communes. Elles exposent une forte prégnance de l'Islam dans les sociétés de l'Ouest et en Tanzanie. Quant à l'Afrique du Sud, le pourcentage des musulmans est très faible : 05% de la population. La centralité de l'islam confrérique au Sénégal et au Nigéria a été soulignée par les professeurs Diallo et Hussein pour le Sénégal et le Nigéria. L'Islam confrérique domine dans ces deux pays avec leurs particularismes régionaux et / ou ethnique. Certains chercheurs n'hésitent pas à assimiler cet islam confrérique d'islam « noir » ou « syncrétique » dit le prof. Diallo. La centralité de l'islam se traduit dans la vie quotidienne des Sénégalais et des Nigériens, en particulier dans les Etats du Nord du Nigéria –Kano, Sokoto- où a été instituée la loi islamique, la charia, comme mode de gouvernement, même dans la partie Sud peuplée de Yoruba et dans une dizaine d'Etats le projet d'islamisation est en cours. « L'influence de l'islam a un impact incontestable » dit le prof. Hussein. Le Nigéria est le plus grand pays musulman de l'Afrique avec ses 70 millions de musulmans, malgré une très forte communauté chrétienne. L'islam sénégalais quant à lui, est caractérisé par l'esprit de tolérance, de compréhension mutuelle entre les différentes communautés religieuses et confrériques dont, les plus importantes sont la tidjaniyya et le mouridisme fondés respectivement au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. La quadriyya, première confrérie en Afrique de l'Ouest, a régné en solitaire dans l'aire culturelle ouest africaine jusqu'au 18^e siècle. Le Sénégal compte 95% de musulmans, mais l'esprit de tolérance mentionné plus haut a permis au président Léopold Sédar Senghor issu de la dynamique minorité chrétienne de gouverner la destinée du pays, de 1960 à 1980, ont souligné avec force de nombreux participants au cours des débats.

Les spécificités de l'islam tanzanien sont relativement différentes. Les 40% de musulmans, et les 30% de chrétiens ont aussi vécu dans la concorde avec un, l'esprit de dépassement de leurs différences, constate Mme Daudi. Cependant, elle a insisté fortement sur les disparités existantes entre les musulmans et les chrétiens dans le domaine des opportunités d'accéder aux établissements scolaires et ceux de la formation professionnelle. Les premiers, sont le plus souvent formés dans l'éducation islamique informelle, sans qualification professionnelle viable ou diplômes valorisant pour accéder à des postes de responsabilités. S'agissant des chrétiens, ils ont été favorisés par l'enseignement missionnaire pendant la période coloniale et post-coloniale.

Mme Daudi en conclut que les musulmans sont marginalisés par le système scolaire en dépit des immenses efforts du Mualumu, le président Julius Nyerere dans les années 60 et 70 pour généraliser l'éducation de masse en Swahili. Partant, nationaliser les écoles missionnaires et privées dans l'objectif de la matérialisation de son projet nationaliste. Elle lance un appel pour la rationalisation du système d'éducation musulmane informelle dans les établissements publics et d'accorder une attention particulière à la formation des femmes et des jeunes afin de pérenniser un développement harmonieux et durable en Tanzanie. Un véritable plaidoyer pour l'émancipation des femmes tanzaniennes a été fait par Mme Daudi pour mieux les intégrer dans tout processus de développement, y compris dans la conduite des affaires du pays.

En Afrique du Sud, l'islam est archi minoritaire certes, mais il connaît une certaine vitalité depuis qu'une partie de la communauté noire l'a adopté pendant la lutte de l'ANC pour l'indépendance. Mais comment réaliser un projet de société islamique dans un Etat laïc et libéral ? Se demande le prof Tayob. En tout cas, cette minorité est organisée sur le champ politique. Un parti prend en charge ses intérêts dans une société multiethnique et multiraciale avec beaucoup d'utopie. Les musulmans et leurs organisations caritatives se battent autant qu'ils peuvent pour la prise en compte de la spécificité musulmane en Afrique du Sud.

Enfin, l'apparition du renouveau islamique, le fondamentalisme a été observé dans les quatre pays étudiés à partir de l'avènement de la révolution iranienne de 1979 : l'émergence de mouvements sunnites tels que le wakhabisme ou chiisme vient bousculer l'islam orthodoxe avec ses particularismes confrériques. Des centres islamiques, des mosquées et autres madrasa ont vu le jour grâce à l'action et le financement des Etats pétroliers arabes et des organisations caritatives musulmanes, observent les auteurs. Cette nouvelle dimension de l'islam fondamentaliste intéresse ou interpelle toute les couches de la société.

Les débats qui ont suivi les introductions des quatre chercheurs sont fort instructifs. Des contributions de clarifications et de fond ont complétées les recherches présentées. Les débats ont porté sur l'islamisation de l'Afrique. Certains défendent l'idée selon laquelle, la pénétration de l'islam en Afrique a été faite pacifiquement notamment par le commerce, par l'alliance, etc.... D'autres pensent qu'il ne faut pas exclure le jihad, la guerre sainte, aussi bien au temps des Almoravides au XIème siècle qu'au temps des marabouts messianiques au XVIIIème et XIXème siècle. Cependant, le consensus est obtenu sur la cohabitation intelligente de l'islam avec les autres religions, notamment chrétienne ou traditionnelle. De même le rapport islam – ethnie – développé par le prof. Diallo a été battu en brèche par plusieurs intervenants. Ces derniers ont également reproché aux auteurs des communications de ne pas suffisamment étudié les rapports islam / autorité coloniale d'une part et islam / autorité politique dans la période post-coloniale. Des contributions ont clarifié l'ambiguïté qui a toujours caractérisé ces rapports. Tout comme le rapport marabout – talibé empreint du culte de la personnalité et par un rapport de clientélisme.

L'émergence du fondamentalisme en Afrique est incontestablement liée à l'influence de la révolution iranienne de 1979 et de l'activisme culturo-religieux des monarchies du Golfe en concurrence dans le champ africain. D'où les débats entretenus dans la plupart des pays africains à majorité musulmane sur l'islam et pouvoir politique, religion et laïcité, renouveau islamique et modernité.

2. Islam et Modernité

Le professeur Djibo HAMANI du Niger a traité le sous thème « islam et principe de gouvernement : démocratie et sécularisation ». Le professeur Dr Adnan HADDAD du Congo s'est intéressé à « l'islam et l'économie » ; L'imam Cissé DJIGUIBA de la Côte d'Ivoire a abordé l'« islam et éducation entre tradition et modernité » ; le modérateur était le Professeur Seydou DIOUF de l'université de Dakar.

Introduisant son sujet le professeur Hamani a énoncé les principes qui fondent le fonctionnement des processus exécutifs législatif et judiciaire dans l'Islam.

L'étude montre que l'Islam est un système global qui inclut le spirituel et le temporel dans une conception dynamique basé sur la charia, la loi divine. Il y a la sécularisation du pouvoir qu'appartient à Dieu. L'imam ou l'Emir n'est pas dépositaire de l'autorité. C'est plutôt le conseil électif ou consultatif « Majlis al-Shûra » qu'est habilité à élire et à démettre selon des conditions bien précises.

L'Islam n'impose pas un système de gouvernement ou type de régime, mais pose des principes de gouvernance fondés sur l'équité, la morale et l'éthique. Les débats qui ont suivi l'exposé de M. Hamani ont conforté cette orientation et la faculté de l'Etat à s'adapter aux exigences de la modernité, et à maintenir des rapports de bon voisinage de fraternité et du respect mutuel avec les autres Etats et nations non musulmanes.

Se référant aux valeurs morales de l'Islam, son sens de justice de solidarité et de fraternité, le professeur Haddad a déploré l'Etat de pauvreté dans lequel est confinée une partie de la nation islamique, notamment les Etats africains. Pour faire face au sous développement, il a invité les Etats pétroliers, les monarchies du golfe à faire preuve de solidarité en investissant en Afrique au Sud du Sahara. Il a également lancé un appel à l'organisation de la conférence Islamique (OCI) à soutenir les efforts de développement en mettant en place des fonds d'investissements de lutte contre la pauvreté pour accompagner des programmes spécifiques dans tous les secteurs agricoles, industriel minier etc... Les débats ont insisté sur le devoir de solidarité des pays musulmans riches envers les pays pauvres et sur la responsabilité de l'OCI de favoriser l'institution d'un partenariat mutuellement avantageuse pour les pays membres en vue d'instituer une économie solidaire au sein de la Umma.

S'agissant de l'éducation, l'imam Cissé préconise la prise en charge de l'ensemble des valeurs partagées par la Umma dans le système éducatif.. Cependant cet enracinement dans les valeurs religieuses ne doivent pas masquer l'impérieuse nécessité d'innovation et de modernisation de l'enseignement pour répondre aux exigences de la modernité. Pour

ce faire, il appelle à encourager la formation professionnelle, il indique les perspectives d'une formation citoyenne répondant à l'adéquation formation emploi.

Le débat général de ces trois sous-thèmes est revenu sur la laïcité ; est-elle étrangère à l'islam ou non? Les avis sont partagés. L'esprit de tolérance, la culture de la paix et l'équité de l'Etat sont fortement réaffirmés comme étant des fondements de la religion musulmane qui, est d'essence divine. La « voie coranique de la civilisation », à ne pas confondre avec la « civilisation islamique », selon les termes de l'imam Cissé est dicté par Allah

En somme, pouvoir économie et éducation s'intègrent parfaitement dans le système global voulu par Allah. Celui-ci ne connaît aucune contradiction avec la modernité soulignent les intervenants. Il appartient donc à l'état d'assumer ses responsabilités, de former des citoyens conscients et de promouvoir les principes de bonne gouvernance garantissant aux citoyens une bonne éducation base de la formation de l'homme.

3- ISLAM ET GENRE

Le professeur Penda Mbow du Sénégal a développé : « Islam et leadership politique de la femme en Afrique ». Monsieur Aliou Mamadou Diallo du Mali s'est intéressait à « Femme, Islam et économie ». Le professeur Bintou Sanankoua du Mali a analysé le sous-thème « Femme, Islam et droit de la famille ». Le modérateur était le professeur Ramatoulaye Diagne Mbengue de l'Université de Dakar.

La promotion de l'égalité, du moins l'équité de genre, permettant à la femme de jouer un leadership politique et sociale domine les débats de ce panel.

Pour Mme Mbow, l'islam ne constitue pas un handicap du leadership de la femme, mais c'est plutôt une lecture réductrice de la charia par les hommes qui ont limité les conditions de leadership de la femme. Elle propose une relecture et une interprétation féminines des textes. Mieux il faut un travail de déconstruction de la charia pour fonder l'exemple sur les textes fondateurs, le coran et la sunna.

Le statut de la femme en islam est conçu selon les besoins de complémentarités voulues par Dieu au sein de la famille. Les femmes incarnent les valeurs à perpétuer chez les enfants par le biais de l'éducation estime Monsieur Aliou M. Diallo qui pense que le rôle déterminant de la femme se situe dans la gestion de l'économie familiale selon les principes de paix, d'harmonie, conformes aux principes du bien être social préconisés par l'Islam qui a donné à l'homme le statut de chef de famille et de l'autorité parentale.

Le Professeur Bintou Sanankoua a souligné la situation de tutelle de la femme au Mali dans un pays qui compte 90% de musulmans ou les femmes représentent 51% de la population dont 70% vivent dans le monde rural. Les questions de l'autorité parentale, le statut de l'homme chef de famille sont consacrées par le code du mariage adopté en 1962. Après les changements démocratiques intervenus en 1991 (fin de dictature), un grand effort a été entrepris pour la réforme des textes relatifs à l'organisation de la famille afin

de réviser les inégalités et les injustices envers la femme. Les gouvernements successifs des présidents Konaré et de Amadou T.Touré se sont engagés pour doter le Mali d'un code de la famille. Mais les pressions de toutes sortes, notamment des organisations islamiques ont retardé jusqu'à présent l'élaboration d'un code de la famille. Mme Sanankoua conclut en réclamant équité, justice pour l'amélioration du statut de la femme dans l'arsenal juridique et sa promotion dans la vie sociale et politique.

Les débats sont revenus sur la problématique du genre montrant que les rôles de la femme et de l'homme sont complémentaires dans l'ordre préétabli par Allah. La question du genre n'est plus un problème tabou. Pour preuve, l'OCI envisage de l'intégrer dans le forum intellectuel des sommets à venir, éventuellement au 11ème sommet de Dakar. De manière générale beaucoup d'orateurs ont estimé que l'Islam a libéré la femme et lui a garanti tous ses droits dans la société en citant les exemples : d'Aïcha épouse du prophète (PSL) et d'Um Salma une grande figure de l'Islam naissant. D'autres intervenants ont particulièrement insisté sur la révision des approches des féministes musulmanes avec des méthodes à l'occidentale. Une invite à été lancée pour étudier les textes sur le genre et disséquer les codes de la famille. A ce sujet un colloque réunissant féministes islamophile, juriste pourrait se pencher sur la question du genre afin d'analyser les avancées et les déficits quant à l'émancipation de la femme aussi bien dans la sphère publique que privée dans les sociétés musulmanes et plus particulièrement en Afrique Subsaharienne, le cas du Nigeria à été souvent cité en exemple.

4- ISLAM ET MEDIATS EN AFRIQUE

Madame Hawra Shamte, journaliste tanzanienne a abordé « l'influence des médias dans l'évolution des mentalités en Afrique ; le rôle de l'Islam ». Monsieur Bacary Domingo Mané, journaliste sénégalais s'est intéressé au « Discours religieux dans les médias, radicalisme, terrorisme et culture de la paix ». Le modérateur a été Mame Less Camara, journaliste sénégalais.

Dans les médias occidentaux, l'Islam est le plus souvent présenté sous une forme caricaturale assimilé à tort aux actes de violence, voire assimilé au terrorisme. La femme musulmane respectant les enseignements de l'Islam dans sa façon de s'habiller n'est jamais mise en valeur. Quand on parle d'elle, on met plutôt en avant son voile avec des présupposés idéologiques, observe Mme Shamte. Les médias occidentaux préfèrent la valorisation de la femme nue ou dénudée pour les considérations publicitaires, financières ou idéologiques.

La problématique de fond posée par Mme Shamte est la neutralité de l'information livrée au grand public la véracité des faits relatés, la place de l'éthique et de la déontologie dans tout le processus de diffusion de l'information concernant l'Islam.

Monsieur Bacary D. Mané constate que la religion a toujours occupé une place de choix dans les programmes des médias d'état (radio et télévision). Les grands événements religieux, magal de Touba et Gamou de Tivaouane sont largement couverts ainsi que les autres événements de moindre importance. L'essentiel est de maintenir un réseau de

clientélisme marabouts-prince. A partir des années 90, les médias privés émergentes emboîtaient le pas au médias d'Etat recrutèrent de prédicateurs formés le plus souvent dans les écoles fondamentalistes. Ils commençaient à développer un discours qui inscrit l'individu dans le sacré. Leur radicalisme se manifeste dans le traitement des rapports sociaux de genre, femme voilée, femme dévoilée, dénonciation du libertinage homosexualité, danses obscène etc... Dans les sermons de certains imams radicaux, ces rapports sociaux et les questions Islam-pouvoir sont au centre de leurs prédications amplifiées par les médiats qui privilégient le merveilleux et l'extraordinaire. Ceux-ci sont en compétition permanente pour élargir leur audience.

D'où l'absence de frontière entre le discours religieux et le discours politique, car le discours religieux fait abstraction de la territorialité, de la spécificité. Son impact s'adresse à la Umma.

Cependant est-ce la sacralité du discours devrait-elle imposer le silence ? Les débats ont clarifié les termes de terrorisme et radicalisme.

La neutralité des médias, la nécessaire partialité dans la diffusion de l'information, la formation des journalistes spécialisés, l'innovation dans la manière de transmissions du savoir religieux avec des moyens plus didactique ont été largement débattus. De même, des intervenants, appellent à une meilleure utilisation des médiats pour une culture de paix, de tolérance de dialogue religieux ; tout en dénonçant l'instrumentalisation de l'Islam par les politiques. Tels sont les défis à relever face au radicalisme du discours religieux. Enfin, la définition du concept « terrorisme » ou « terroriste » reste à approfondir afin de ne pas tomber dans l'amalgame qui consiste à mettre dans le même sac ceux qui combattent pour la libération de leurs pays et ceux qui se livrent à des actes de violence non discernés dont, sont victime des innocents. L'islam condamne toute violence non justifiée et encourage la dynamique de paix et de respect des droits humains.

5- CONCLUSION

Les communications et les débats du colloque ont permis de dégager les enseignements suivants :

- L'introduction de l'Islam en Afrique Subsaharienne depuis le 11^{ème} siècle, a été marquée par la dynamique organisationnelle des confréries, socle de leur auto-diffusion. L'Islam a pu s'adapter aux mutations sociales, vivant en bonne intelligence avec les autres religions chrétienne et traditionnelle. De même, il a su entretenir avec les autorités politiques des rapports souvent clientélistes paisibles aussi bien sous les périodes coloniale et post-coloniale.
- L'apparition du fondamentalisme, à partir de la révolution iranienne de 1979, a secrété un nouveau type d'organisations islamiques qui ont développé un discours globalisant et radical. Les médiats ont largement

amplifié leur message politico-religieux dans un contexte de crise économique qui a prévalu dans les années 70 – 80 dans l'espace subsaharien.

Au demeurant force est de constater que le radicalisme fondamentaliste s'implante difficilement sur les espaces occupés depuis belle lurette par les confréries bien enracinées. N'empêche, qu'une nouvelle vision sur l'éducation islamique, le rôle de l'Etat dans la prise en charge de celle-ci, une remise en cause de la laïcité de l'état et de ses institutions, le statut de la femme sont autant de débats opposant islamistes, laïcs et féministes relayés par les médias sans en apporter des débuts de solution.

Depuis les événements tragiques du 11 septembre 2001, les médias internationaux et africains accordent un intérêt croissant au discours islamiste radical et aux événements et faits spectaculaires du jihâdisme, combat religieux ou nationaliste en Irak, en Afghanistan en Palestine, pour ne citer que ceux-là, d'où la complexité d'établir un consensus de juste équilibre pour disséquer ce qui relève du terrorisme et du combat de libération nationale. Certes, les médias doivent exercer leur droit d'informer de la véracité des faits, mais devrait éviter de tomber dans un piège d'instrumentalisation consciente ou non. De même l'Etat est souvent tenté de se servir de la religion pour des objectifs d'instrumentalisation politique.

Pourtant, contrairement aux pays arabes où l'Islam est la religion d'état, en Afrique subsaharienne, excepté le nord du Nigeria, il n'y a pas de religion d'Etat, c'est plutôt la laïcité qui devrait garantir une parfaite communion des religions, promouvoir l'égal accès à l'éducation de qualité, à la formation qualifiante ; partant, favoriser l'émancipation de la femme par le biais l'acquisition du savoir au même titre que l'homme. L'éducation à la citoyenneté semble être le meilleur garant et le plus efficace rempart contre les injustices, la discrimination, l'intolérance d'où qu'elle vienne.

En somme, l'Islam a largement contribué par ses enseignements à la stabilisation sociale des sociétés subsahariennes à y promouvoir les valeurs de paix, de respects des droits humains et de la coexistence pacifique entre les communautés religieuses. Ces dernières y ont souvent joué un important rôle de médiateur dans les situations de crises politiques et sociales, particulièrement en Afrique de l'ouest, de la crise sénégal-mauritanienne de 1989 à l'organisation des conférences nationales dans de nombreux pays subsahariens dans les années 90 du siècle dernier, leur évitant ainsi des guerres civiles dévastatrices.

Rapporteur général
Ambassadeur Babacar SAMB
Professeur au Dept. D'Arabe
FLSH, UCAD
Sénégal